



EXTRAIT DU REGISTRE DES

Délibérations du conseil municipal

Séance du 4 novembre 2024

Nombre de conseillers :

- en exercice : 13
- présents : 9
- votants : 10

Le conseil municipal de Mignovillard, régulièrement convoqué le 31 octobre 2024, s'est réuni le 4 novembre 2024 à 20h à la mairie de Mignovillard, sous la présidence de Florent SERRETTE, maire et avec Élodie MELET pour secrétaire de séance.

Conseillers municipaux présents :

Florent SERRETTE, Lydie CHANEZ, Gérard MUGNIOT, Marion BLONDEAU, Michaël FUMEY, Sébastien GUILLAUME, Séverin PASKIEWICZ, Philippe SCHENCK, Jérôme SERRETTE

Conseillers municipaux absents avec représentation :

Élodie MELET (procuration à Marion BLONDEAU)

Conseillers municipaux absents sans représentation :

Joël ALPY, Camille BARBAZ, Jean-Yves QUETY

Objet : Acquisition de la parcelle 331 AH 212

Depuis 2021, le conseil municipal a délibéré à plusieurs reprises pour faire valoir – sans succès – le droit de préemption forestier de la Commune afin d'acquérir la parcelle boisée 331 AH 212, appartenant aux consorts DAUVILLAIRE. L'achat de cette parcelle de 1 a 04 ca, située entre une route forestière et une parcelle boisée communale permettra à de disposer d'une sortie directe sur la route forestière. Aujourd'hui, les propriétaires proposent à la Commune une vente amiable de cette parcelle au prix de 500 €.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal :

- décide d'acquérir la parcelle 331 AH 212 au prix de 500 €,
- précise que les frais d'acte notariés seront pris en charge par la Commune,
- autorise M. le Maire ou son représentant à signer l'acte notarié ainsi que tout autre document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

Florent SERRETTE